Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260206-2026DELIB29-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 6 FÉVRIER 2026

Nombre de conseillers en exercice :		27
Nombre de conseillers présents à la séance :		22
Nombre de conseillers absents :		5
Nombre de conseillers ayant donné procuration :		3
Nombre de votants :		25
Date de la convocation	:	30 janvier 2026
Date d'affichage	:	30 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le six février, à dix-sept heures et trente minutes, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

Présents : CLECH Vincent, BOURDON Yves, BOÉTÉ Cécile, LE GALL Maël (18h55), CASANAVE-LAULIVE Maryse, LE COQ Laurent, BICZO Sylviane, PIRON Valentina, HADJADJE Valérie, GUILLAUME Hervé (18h46), BODEVEUR David, LE DRET STEUNOU Christelle, BENECH Pauline, LE HERVÉ Thomas, COLAS Anne Marie, BONIZEC Christel, HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, TOUDIC Marie-Evelyne, DAUPHIN Jean-Claude, DODOKAL Karine, MARCHAND Cinderella (17h59)

Absents : LE FLOCH Éric, TASSEL Stéphane, ANTHOINE Julien, THEFO Laurence, LE GUEVELLOU Marjorie

Procurations : TASSEL Stéphane à LE HERVÉ Thomas, ANTHOINE Julien à BOURDON Yves, LE GUEVELLOU Marjorie à BODEVEUR David,

Secrétaire de séance : DAUPHIN Jean-Claude

N°2026/29

Domaine et Patrimoine

Délibération portant sur le transfert d'office de voies privées dans le domaine public communal suite à l'enquête publique

---

La commune de Bégard souhaite régulariser la situation de plusieurs voies routières et piétonnes restées privées en les incorporant dans le domaine public communal et ainsi permettre leur affectation perpétuelle à la circulation publique. Il s'agit de voies ouvertes à la circulation publique permettant la desserte et la traversée de quartiers ou de connexion entre quartiers.

Des procédures amiables étant difficilement envisageables au vu du nombre de dossiers et de personnes concernées, le conseil municipal, dans un souci d'efficience, a décidé par délibération n° 2025/83 du 23 octobre 2025, de lancer la procédure de transfert d'office dans le domaine public communal, conformément prévue par les articles L318-3 et R318-10 du Code de l'Urbanisme.

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260206-2026DELIB29-DE

Le dossier a donc été soumis à enquête publique pendant 17 jours consécutifs du 5 au 17 janvier 2026 inclus, suivant l'arrêté de Monsieur le Maire en date du 17 novembre 2025. Monsieur Jean-Baptiste GAILLIEGUE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-29 ;
- Le code de l'urbanisme et notamment son article L 318-3 ;
- Le code des relations entre le public et l'administration et notamment l'article R 134-5 ;
- La délibération du conseil municipal n°2025/83 en date du 23 octobre 2025 adoptant le dossier soumis à enquête publique et autorisant Monsieur le Maire à lancer cette dernière ;
- L'arrêté de Monsieur le Maire en date du 17 novembre 2025 soumettant à enquête publique le dossier de classement de voies privées ;
- Le rapport et les conclusions de Monsieur Jean-Baptiste GAILLIEGUE, commissaire enquêteur, en date du 26 janvier 2026, émettant un avis favorable sur les projets de transfert d'office de voies privées dans le domaine public sur le territoire de la commune de Bégard ;

Considérant :

- Que les conditions requises pour le classement d'office des voies listées dans le dossier soumis à enquête publique sont remplies ;
- Qu'aucune opposition des propriétaires n'a été signifiée à la commune de Bégard ;
- Que leur intégration dans le domaine public communal présente un intérêt général pour la collectivité, notamment en matière de gestion, d'entretien et de sécurité ;
- Que les conditions légales et réglementaires du transfert ont été respectées ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

Nombre de suffrages exprimés :	*25*
Votes Pour :	*25*
Votes Contre :	*0*
Abstention :	*0*

PROCÈDE au classement d'office des voies concernées par le dossier soumis à enquête publique, ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260206-2026DELIB29-DE

N° de dossier	Nature du bien	Localisation	Propriétaires	Références cadastrales	Adresse de la parcelle	Superficie en m²
1	Servitude de passage	Rue Anatole Le Braz	SCI SA (ANTHOINE Julien et SCOLAN Guy)	AW141	Rue Anatole Le Braz	≃ 52
2	Rue des Genêts	Lotissement de Tavéac	Indivision : SALIOU Louisette et Philippe, TARTIVEL Lucette et Roger, LABOUR Annick et Eric, VILATTE Véronique et Georges, LE GALL Annie et Jean-Claude, LE HOUÉROU Marie et Michel, AURÉGAN Michel, LE MEUR Michèle, LE SAUX Anne-Marie et Didier, DESCHAMPS Fannie et Thomas, OFFRET Renée et Jean, PIERRES Gisèle et Gérard, NELIAS Noémie, RIOU Michel, Joëlle, Mikaël, Jérôme, ABIER Valérie	AN172	Parc Lan Huelan	1569
3	Emprise de la voie "Hent Konvenant Gwenn"	Hent Konvenant Gwenn	HOUSSIER Kristen & DJORDJEVIC Simka	AZ10	Hent Konvenant Gwenn	513
			Indivision : BERNARD Germaine, GAVELLE Annie & JÉZÉQUEL Éric, ANQUETIL Martine, FAVER Élodie & MICHENAUD Yann	AZ15		425
4	Rue Mererilan	Rue Mererilan	Indivision : PAGE Paul, GUILLOU Jacques † héritiers : MARTIN Monique, TRÉMEL Sylvie, LE GOFF Émilie, EVEN Marina, Consorts GUILLOU : GUILLOU née LAUDREN Jeannine, GUILLOU Yannick, GUILLOU Catherine	AV121	Rue Mererilan	620
5	Emprise de voirie - Rue Ker Avel	Rue Ker Avel	LE MANCHEC Grégory et TACON Johanna	AN176	Lann Vear	254
			Consorts TASSEL : Tassel Henri, Tassel Brigitte, Tassel Marie, Tassel Monique, Tassel Danielle	AN168	Lann Vear	115
			COCHET André et RIVOAL Germaine	AN246	Lan Begard	314
			ANDRÉ Jeanne	AN170	Lan Begard	240
6	Emprise de la voie "Hent Porzh Glas"	Hent Porzh Glas	LE CARLUER Marie-Annick	AH45	13 Hent Porzh Glas	172
7	Emprise de voirie - Rue Baloré	Rue Baloré	LE GOAZ Hyacinthe	AD153	Prad Moan	463
8	Emprise de voirie voie communale n°39	Koad Gouraë	MOISAN Camille et OLLIVIER Steven	B1217	3 Koad Gouraë	≃ 30
			SEBILLE Fabienne et HENRY Éric	B1218	Koad Gouraë	≃ 35

APPROUVE le transfert dans le domaine public communal des voies susmentionnées.

DIT qu'il pourra être fait appel, le cas échéant, à un cabinet de géomètre afin de procéder à toute opération de délimitation, de bornage, de mise à jour du document cadastral ou d'établissement de documents fonciers nécessaires à l'intégration des voies dans le domaine public communal.

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260206-2026DELIB29-DE

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Vincent CLECH

Le secrétaire de séance,
Jean-Claude DAUPHIN



